

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3284

24 décembre 2013

### SOMMAIRE

CCI (F3) S.à r.l. ....	157617	Montblanc Luxembourg S.à r.l. ....	157588
KS Machines Agricoles et Viticoles S.à r.l. .....	157632	Moselle Bois S.à r.l. ....	157594
La Financière Montbrillant S.A. ....	157586	Motwit S.A., SPF ....	157594
Liris S.A. ....	157586	MPK Luxembourg S.à r.l. ....	157588
LJMF Investments S.A. ....	157586	MTI-LUX S.A. ....	157595
LKRT Finance GmbH ....	157587	Musamba ....	157592
LLWI & B S.A. ....	157592	Must Finance S.A. ....	157594
LS Alloys ....	157596	Neela Investments S.A. ....	157592
LS Alloys Trading S.à r.l. ....	157597	Newco Log ....	157630
L-Travaux Sàrl ....	157632	New Crossfire S.A. ....	157593
Luninvest International S.A. ....	157588	New Crossfire S.A. ....	157593
Luxcom Immobilière S.à r.l. ....	157588	New Crossfire S.A. ....	157591
Luxcom Immobilière S.à r.l. ....	157588	New Holfipar Germany S.à r.l. ....	157595
Luxdeftec S.A. ....	157587	North Atlantic Investors S.à r.l. ....	157598
Luxholdco Gardien S.C.A. ....	157586	NovEnergia II Italien Portfolio SA ....	157595
M2 ....	157595	O & G Fire S.A. ....	157596
Magnator S.A. ....	157589	Old Mutual Global Portfolios ....	157591
Magum Holding S.A. ....	157589	Omnia Consult S.A. ....	157590
Mahevia S.A. ....	157589	Onud S.A. ....	157590
Maloco S.A. ....	157589	OnX Holdings ....	157590
Marcomard S.A. ....	157593	OnX Managed Services S.à r.l. ....	157590
Mariram S.A. ....	157594	Opera-Immo S.A. ....	157596
Marques Distribution s.à r.l. ....	157587	OPT E.M. NL. S.A. ....	157596
MAURITS HOLDING II Spf S.A. ....	157586	Orizon Luxembourg S.à r.l. ....	157591
MAURITS HOLDING Spf S.A. ....	157587	Parkwood (Essen) S.à r.l. ....	157590
Mawilo ....	157587	Pâtisserie Scheer Marc ....	157591
MCS Associates S.à r.l. ....	157595	Phrao Lux S.à r.l. ....	157589
Mendel S.A. ....	157591	SmartBear International Holding Compa- ny ....	157632
Mercan S.A., SPF ....	157592	SVE2B S.A. ....	157607
Metalcolux ....	157592		

**La Financière Montbrillant S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.857.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168346/10.

(130204872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Luxholdco Gardien S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Luxholdco Gardien S.C.A.*

Signatures

Référence de publication: 2013168344/11.

(130204998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Liris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6454 Echternach, 14, rue des Lilas.

R.C.S. Luxembourg B 104.182.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168351/9.

(130205024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**LJMF Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 102.185.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2013168352/10.

(130205169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**MAURITS HOLDING II Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 44.721.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Maurits Holding II SpF S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

*Administrateur A*

Référence de publication: 2013168393/14.

(130205535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**MAURITS HOLDING SpF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 44.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Maurits Holding SpF S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

Administrateur A

Référence de publication: 2013168394/14.

(130205523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Mawilo, Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 164.057.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MAWILO*

Référence de publication: 2013168395/10.

(130205576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Marques Distribution s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6310 Beaufort, 52, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 97.719.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168391/10.

(130205581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**LKRT Finance GmbH, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 152.547.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168353/9.

(130205211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Luxdeftec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 110.692.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2013168367/11.

(130204884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Luninvest International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 45.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUNINVEST INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2013168363/12.

(130204849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Luxcom Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 86.619.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168364/10.

(130204874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Luxcom Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 86.619.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168365/10.

(130204949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Montblanc Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 145.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168380/9.

(130204830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**MPK Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 53.763.

*Extrait du procès-verbal du conseil de gérance du 20/11/2013*

Le conseil de gérance décide d'accepter la démission de Monsieur Christian SCHOCK en tant que Président-directeur général avec effet au 11 octobre 2013.

Enregistré à Luxembourg Civils, le 26 novembre 2013. Relation: LAC/2013/53453. Reçu douze euros 12,00€.

Muttentz, le 20/11/2013.

Le Receveur (signé): Carole FRISING.

Alexander Theobald / Markus Nadig.

Référence de publication: 2013168414/13.

(130205210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Mahevia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3569 Dudelange, 96, rue Tattenberg.  
R.C.S. Luxembourg B 79.805.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/12/2013.  
G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2013168386/12.

(130204796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Maloco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 141.435.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168387/10.

(130205281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Magum Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 166.187.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168385/10.

(130205320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Magnator S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 67.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168384/9.

(130205057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Phrao Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 162.711.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'Associé unique de Phrao Lux S.à r.l. en date du 14 novembre 2013 que:  
- le siège social de la société est transféré au 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Référence de publication: 2013168477/13.

(130204689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**OnX Managed Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 12-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 177.923.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 12 août 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch/Alzette, le 12 septembre 2013.

Référence de publication: 2013168443/12.

(130205537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**OnX Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 12-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 159.840.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 12 août 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch/Alzette, le 12 septembre 2013.

Référence de publication: 2013168442/12.

(130205526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Onud S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 94.739.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168448/9.

(130204892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Omnia Consult S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 105.311.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013168447/10.

(130205176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Parkwood (Essen) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 129.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2013168457/11.

(130204740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Pâtisserie Scheer Marc, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4760 Pétange, 14, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 73.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168456/9.

(130205051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Old Mutual Global Portfolios, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 167.765.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Référence de publication: 2013168441/10.

(130205434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Orizon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 40.775.000,00.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 117.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2013.

Référence de publication: 2013168444/10.

(130205125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**New Crossfire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 15, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 92.915.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/06/2013 de la société anonyme New Crossfire S.A.*

Après délibération, les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité:

1. L'assemblée décide de mettre fin au mandat du Commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13 rue Bertholet. Est nommé en tant que nouveau commissaire aux comptes la société C.T.B. Sàrl, avec siège social à L-3676 Kayl, 68 rue de Schifflange. Elle terminera son mandat en 2019.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2013168431/14.

(130204692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Mendel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 113.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MENDEL S.A.

Référence de publication: 2013168400/11.

(130205013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**LLWI & B S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.  
R.C.S. Luxembourg B 74.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168356/9.

(130204786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Musamba, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 1.200.000,00.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Pescatore.  
R.C.S. Luxembourg B 163.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Mikael Holmberg.

Référence de publication: 2013168382/10.

(130205440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Metalcolux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9681 Roullingen, 14, Am Duerf.  
R.C.S. Luxembourg B 169.721.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour METALCOLUX SARL*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013168402/11.

(130204858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Mercan S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 69.853.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168401/10.

(130204954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Neela Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 132.761.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2013.*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Jean-Marie LEGENDRE et les sociétés FMS SERVICES S.A. et S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric HERREMANS, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans

*Pour la société*

NEELA INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013168429/14.

(130205359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---



**New Crossfire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 15, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 92.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 décembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013168430/10.

(130204691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**New Crossfire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 15, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 92.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 décembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013168432/10.

(130204693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**New Crossfire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 15, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 92.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 décembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013168433/10.

(130204694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Marcomard S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 34.287.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 18 novembre 2013 que:

- Monsieur Guy Hornick, Luc Hansen et Pierre Lentz démissionnent de leurs postes d'administrateurs de la société avec effet immédiat;

- Madame Emilie Bordaneil née le 30 janvier 1981 à Perpignan (France) et demeurant professionnellement 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Madame Valérie Emond, née le 30 août 1973 à Saint-Mard (Belgique) et demeurant professionnellement 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Monsieur Alberto Morandini né le 9 février 1968 à Pétange (Luxembourg) et demeurant professionnellement 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg ont été nommé en remplacement des administrateurs démissionnaires avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes statuant au 30 juin 2014;

- Audiex S.A. démissionne de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat;

- Odd Financial Services S.A., ayant son siège social 1-3, Boulevard de la Foire, L-1-528 Luxembourg et enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro RCS B 41.014 a été nommée en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes statuant au 30 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Référence de publication: 2013168389/24.

(130205061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Mariram S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 34.374.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 18 novembre 2013 que:

- Monsieur Guy Hornick, Luc Hansen et Pierre Lentz démissionnent de leurs postes d'administrateurs de la société avec effet immédiat;

- Madame Emilie Bordaneil née le 30 janvier 1981 à Perpignan (France) et demeurant professionnellement 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Madame Valérie Emond, née le 30 août 1973 à Saint-Mard (Belgique) et demeurant professionnellement 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Monsieur Alberto Morandini né le 9 février 1968 à Pétange (Luxembourg) et demeurant professionnellement 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg ont été nommé en remplacement des administrateurs démissionnaires avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes statuant au 30 juin 2014;

- Audiex S.A. démissionne de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat;

- Odd Financial Services S.A., ayant son siège social 1-3, Boulevard de la Foire, L-1-528 Luxembourg et enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro RCS B 41.014 a été nommée en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes statuant au 30 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Référence de publication: 2013168390/24.

(130205062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Must Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 144.182.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168417/10.

(130204844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Moselle Bois S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5485 Wormeldange, 64, Hiehl.

R.C.S. Luxembourg B 61.035.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168412/10.

(130205303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**Motwit S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 8.351.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168413/10.

(130205364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**MTI-LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.  
R.C.S. Luxembourg B 56.358.

Der Jahresabschluss vom 01.01.2012 - 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168415/10.

(130204937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**MCS Associates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7481 Tuntange, 8, rue Ueleschter.  
R.C.S. Luxembourg B 127.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168398/9.

(130205446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**M2, Société Anonyme.**

Siège social: L-6718 Grevenmacher, 9, rue des Caves.  
R.C.S. Luxembourg B 74.484.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013168418/10.

(130205273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**NovEnergia II Italien Portfolio SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 21, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 144.271.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013168426/10.

(130204647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**New Holfipar Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 150.803.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement rendu en date du 14 novembre 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a

déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société

NEW HOLFIPAR GERMANY S.à r.l., avec siège social à L- 2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée. (dénoncé le 5 octobre 2011)

*Pour la société en liquidation*

Me Max Mailliet

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2013168705/15.

(130205248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**O & G Fire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.  
R.C.S. Luxembourg B 146.127.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.  
Référence de publication: 2013168440/10.  
(130205030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**Opera-Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 24, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 61.926.

Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013168449/10.  
(130205340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**OPT E.M. NL. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 173.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013168450/9.  
(130204677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**LS Alloys, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 82.463.

L'an deux mille treize, le quatorze novembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LS Alloys", ayant son siège social à L-8440 Steinfort, 71, route de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 82.463, constituée suivant acte de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, du 23 mai 2001, publié au Mémorial C numéro 1181 du 18 décembre 2001

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 septembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2782 du 16 novembre 2012.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane BLAISE, administrateur de société, demeurant à B-6661 Houffalize, 1D, rue de la Grève.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Florence BRABANTS, employée, demeurant professionnellement à Grass, 4, rue de Kleinbettingen.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social vers L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie, et modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social vers L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Koerich."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Grass, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Stéphane BLAISE, Florence BRABANTS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 novembre 2013. Relation GRE/2013/4609. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013168359/51.

(130205214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**LS Alloys Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 162.263.

L'an deux mille treize, le quatorze novembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**A COMPARU:**

LS Alloys, société anonyme existant et gouvernée par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 82.463, ici représentée par son administrateur délégué en fonction Monsieur Stéphane BLAISE, administrateur de société, demeurant à B-6661 Houffalize, 1D, rue de la Grève, disposant du pouvoir de représenter la société par sa seule signature.

Laquelle partie comparante a, par sa mandataire, requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "LS Alloys Trading S.à r.l.", ayant son siège social à L-8440 Steinfort, 71, route de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 162.263, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 28 juin 2011, publié au Mémorial C numéro 2216 du 20 septembre 2011. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 septembre 2012, publié au Mémorial C numéro 2796 du 17 novembre 2012.

- Que la partie comparante est la seule et unique associée de ladite société et qu'elle s'est réunie en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social vers L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Koerich."

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale constate que l'adresse du siège social de l'associée unique est actuellement: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

157598

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 850,- EURs.

DONT ACTE, fait et passé à Grass, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Stéphane BLAISE, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 novembre 2013. Relation GRE/2013/4610. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013168358/38.

(130205218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

**North Atlantic Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 181.595.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of October.

Before us, Maître Gérard LECUIT, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Iceland Investors LLC., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered within the State of Delaware, Corporate Division, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States,

here represented by Juan Alvarez Hernandez, private employee, whose professional address is at 6D, EBBC, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, by virtue of a power of attorney given under private seal on the 22<sup>nd</sup> of October 2013,

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "North Atlantic Investors S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in the city of Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality of Niederanven by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds

of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-), represented by two million (2,000,000) shares in registered form, with a par value of one cent US Dollar (USD 0.01.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

#### **Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the Board.

##### **8.1. Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

##### **8.2. Procedure**

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted

by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two(2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

### **Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## **IV. Shareholder(S)**

### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.**

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.



12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

### **Art. 14. External Auditors. (Réviseurs d'entreprises).**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

### *Subscription and Payment*

Iceland Investors LLC, represented as stated above, declares to subscribe to two million (2,000,000) shares in registered form, with a par value of one cent US Dollar (USD 0.01.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand euros (1,000.-EUR).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

*as class A managers:*

- Farallon Partners Directors, LLC., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered within the State of Delaware, Corporate Division, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States, and its business office for all communications at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.

*as class B managers:*

- Ronan Carroll, born on November 11, 1971, in Dublin, Ireland, with professional address at 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Juan Alvarez Hernandez, born on October 11, 1983, in Madrid, Spain, with professional address at 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-cinq octobre,

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Iceland Investors LLC., une société à responsabilité de droit américaine (Delaware, Etat-Unis), dont le siège social est situé à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etat-Unis, (L'As-socié Unique) représentée par Monsieur Juan Alvarez Hernandez, employé privé, résidant professionnellement à L-2633 Senningerberg, 6D, EBBC, route de Trêves, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 22 octobre 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "North Atlantic Investors S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

## **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune de Niederanven par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

## **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

## **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille US Dollar (USD 20.000,-), représenté par deux millions (2.000.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un cent US Dollar (USD 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

#### Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

##### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### IV. Associé(s)

#### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

Iceland Investors LLC représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux millions (2.000.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un cent US Dollar (USD 0.01) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille US Dollar (USD 20.000,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de vingt mille US Dollar (USD 20.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille euros (1.000.-EUR).

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

*En tant que gérants de catégorie A:*

- Farallon Partners Directors, LLC., une société à responsabilité limitée ayant son adresse professionnelle au Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etat-Unis., et ayant son adresse pour postage à One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, Etats-Unis.

*En tant que gérants de catégorie B:*

- Ronan Carroll, né le 11 novembre 1971 à Dublin, Irlande, dont la résidence professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Juan Alvarez Hernandez, né le 11 octobre 1983 à Madrid, Espagne, dont la résidence professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

2. Le siège social de la Société est établi au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: J. ALVAREZ HERNANDEZ, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 octobre 2013. Relation: LAC/2013/49503.

Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159512/501.

(130195478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

#### **SVE2B S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 181.515.

#### — STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second of October,  
Before Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

1) Mr François HEILBRONN, dirigeant, born on 22 January 1961 in Paris (France), residing at F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil;

2) Mr Jean HEILBRONN, student, born on 23<sup>rd</sup> October 1989 in Neuilly-sur-Seine (France), residing at F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil,

here represented by Mr François HEILBRONN, aforementioned,

by virtue of a proxy given in Paris on 18<sup>th</sup> October 2013;

3) Mr Aurélien HEILBRONN, student, born on 1<sup>st</sup> March 1991 in Neuilly-sur-Seine (France), residing at F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil,

here represented by Mr François HEILBRONN, aforementioned,

by virtue of a proxy given in Los Angeles on 19<sup>th</sup> October 2013;

4) Mr David HEILBRONN, student, born on 3<sup>rd</sup> March 1997 in Neuilly-sur-Seine (France), residing at F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil, here represented by his father, Mr François HEILBRONN, aforementioned, and his mother Ms Ariane BOIS-HEILBRONN, grand reporter, born on 29<sup>th</sup> October 1961 in Saint-Mande (France), residing at F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil, here represented by Mr François HEILBRONN, aforementioned,

by virtue of a proxy given in Paris on 19<sup>th</sup> October 2013;

5) Mr Max HEILBRONN, born on 7<sup>th</sup> February 2000 in Neuilly-sur-Seine (France), residing at F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil, here represented by his father, Mr François HEILBRONN, aforementioned, and his mother Ms Ariane BOIS-HEILBRONN, aforementioned, here represented by Mr François HEILBRONN, aforementioned,

by virtue of a proxy given in Paris on 19<sup>th</sup> October 2013;

6) Ms Salomé HEILBRONN, student, born on 24<sup>th</sup> August 2004 in Paris (France), residing at F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil, here represented by her father, Mr François HEILBRONN, aforementioned, and her mother Ms Ariane BOIS-HEILBRONN, aforementioned, here represented by Mr François HEILBRONN, aforementioned,

by virtue of a proxy given in Paris on 19<sup>th</sup> October 2013;

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a public limited liability company (société anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation.

### **Name, Duration, Registered office, Purpose**

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name "SVE2B S.A." (the "Company").

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests in any companies or enterprises, in Luxembourg and abroad, in any form whatsoever, by means of purchase, exchange or any other manner, as well as the management, the control and the exploitation of such ownership interests. The Company may also dispose of such ownership interests by means of sale, exchange or any other way.

The Company may borrow in any form, in particular by the issue of bonds, convertible or not, the subscription of bank loans or shareholders loans. The Company may grant loans, financial assistance, advances and guarantees to the companies in which it holds directly or indirectly an interest.

It may also acquire securities of any kind, cash deposits, treasury notes, and may perform any other form of investment among which shares, bonds, options or warrants. The Company may acquire them by purchase, subscription or any other manner, sell them and/or exchange them.

The Company may purchase and sell real estate properties or property rights, in the Grand-Duchy of Luxembourg and/or abroad. The Company may also carry out any transaction related to real estate properties, or to property rights, including the direct or indirect acquisition of ownership interests in companies, in Luxembourg or/and abroad, whose main business purpose is the purchase, the development, the promotion, the sale, the management and/or the lease of real estate properties, or property rights.

The purpose of the Company is also the holding, the purchase, the exploitation, the management and the sale of intellectual properties of any kind, registered in Luxembourg or abroad, addition certificates and improvement patents, methods, processes, inventions, trademarks, licenses, know-outs as well as the full or partial franchise of any license of such intellectual properties.

The Company may carry out any activity such as industrial, commercial, financial, regarding movable or real estate properties, related directly or indirectly, fully or partially to its corporate purpose.

The Company may fulfill its corporate purpose directly or indirectly in its own name or on behalf of third parties, on its own or by partnership, carrying out all the transactions compatible with the enhancement of such a purpose, or of the purpose of the companies in which it holds an interest.

In general, the Company may take all measures of control and/or supervision and can carry out all the transactions that it considers useful for the fulfillment of its corporate purpose; it may also hold the office, remunerated or not, of member of the management board of other companies, in Luxembourg and abroad.

### **Corporate capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital is set at forty thousand Euro (EUR 40,000.-), represented by forty (40) shares with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each, carrying one voting right in the general assembly.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the law prescribes the registered form.

The Company may repurchase its own shares under the conditions provided by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

The Company will recognize only one (1) holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to represent the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.



It is expressly provided that the ownership of each share representative of the subscribed share capital may be exercised either in full ownership or in usufruct by a shareholder nominated as the "usufructuary" and in bare ownership by another shareholder nominated as the "bare owner".

The rights attached to the capacity of usufructuary and conferred by each share are determined as follows:

- overall rights in the Company,
- voting rights at ordinary and extraordinary general meetings,
- rights to dividends,
- preferential subscription rights in the case of an increase in capital.

The rights attached to the capacity of bare owner and conferred by each share are those determined by common law and, in particular, the right to the assets of a decrease of the share capital or of the liquidation of the Company.

The ownership of the usufruct or the bare ownership shall be realised and established as follows:

- If the shares are registered, by registration in the register of shareholders:

- \* in respect of the name of the usufructuary, the indication usufruct,
- \* in respect of the name of the bare owner, the indication bare owner;

- If the shares are bearer:

- \* by the mantle of the shares to be assigned to be bare owner
- \* by the coupons of the shares to be assigned to the usufructuary.

### Management

**Art. 6.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not to be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of directors may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed three (3) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the provisions of the Law.

**Art. 7.** The board of directors shall choose from among its members one (1) chairman, and may choose from among its members one (1) vice-chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two (2) directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four (24) hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by fax, or by any other similar mean of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax or any other mean of communication another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of video conference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, whose deliberation must be broad casted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by fax or any other similar mean of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 8.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two (2) directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two (2) directors. In case the board of directors is composed of one (1) director only, the sole director shall sign these documents.

**Art. 9.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly, in accordance with article 60 of the Law. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 10.** The Company will be bound in all circumstances vis-à-vis third parties by the joint signature of two directors or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound vis-à-vis third parties by the signature of the sole director.

### Supervision of the Company

**Art. 11.** The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

### Shareholders' Meetings

**Art. 12.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors.

The board of directors must convene the general meeting on request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

**Art. 13.** The annual General Meeting is held on the third Wednesday in the month of June at 2.00 p.m. at the Company's Registered Office, or at any other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday, the General Meeting will be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one (1) vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax or by any similar mean of communication.

Except as otherwise required by Law or by the Articles, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of video conference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, whose deliberation must be broad casted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 14.** The General Meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

### **Business year, Allocation of profits**

**Art. 15.** The Company's business year begins on January 1<sup>st</sup> and closes on December 31<sup>st</sup>.

**Art. 16.** After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five per cent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

### **Applicable law**

**Art. 18.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Law.

#### *Transitory dispositions.*

The first fiscal year will begin on the date of incorporation of the Company and will end on thirty-first December 2013.

#### *Subscription and Payment*

The previously mentioned appearing parties have subscribed to the shares created as follows:

- 1) Mr Francois HEILBRONN, described above:  
Twenty-eight (28) shares as full ownership  
Twelve (12) shares as usufruct
  - 2) Mr Jean HEILBRONN, described above:  
Two point four (2.4) shares as bar ownership
  - 3) Mr Aurelien HEILBRONN, described above:  
Two point four (2.4) shares as bar ownership
  - 4) Mr David HEILBRONN, described above:  
Two point four (2.4) shares as bar ownership
  - 5) Mr Max HEILBRONN, described above:  
Two point four (2.4) shares as bar ownership
  - 6) Ms Salomé HEILBRONN, described above:  
Two point four (2.4) shares as bar ownership
- Total: Forty (40) shares

The shares have been fully paid up in cash, and as a result an amount of forty thousand Euros (EUR 40,000) is at the disposal of the Company, as verified by the acting notary who expressly confirms this.

#### *Estimate of costs.*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at one thousand two hundred euro (EUR 1.200.-).

#### *Extraordinary general meeting.*

Here and now, the aforementioned persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of directors is set at three (3) and that of the auditors at one (1).
- 2) The following are appointed directors:  
- Mr François HEILBRONN, aforementioned;

- Ms Ariane BOIS-HEILBRONN, aforementioned;
- Ms Aurore DULIEU, independant director, born in Mons (Belgique) on 17<sup>th</sup> May 1976, residing in L-6931 Mensdorf, 15, rue Wangert.

3) Is appointed auditor:

Mr Yves SCHMIT, comptable, born in Esch-sur-Alzette on 14<sup>th</sup> March 1972, residing professionally in L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2013.

5) The registered office is fixed at L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

WHEREOF

The present notarial deed is drawn up in L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the proxyholder of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the French text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux octobre,

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Monsieur François HEILBRONN, dirigeant, né le 22 janvier 1961 à Paris (France), demeurant à F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil;

2) Monsieur Jean HEILBRONN, étudiant, né le 23 octobre 1989 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil,

ici représenté par Monsieur François HEILBRONN, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 18 octobre 2013;

3) Monsieur Aurélien HEILBRONN, étudiant, né le 1 mars 1991 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil,

ici représenté par Monsieur François HEILBRONN, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Los Angeles, le 19 octobre 2013;

4) Monsieur David HEILBRONN, étudiant, né le 3 mars 1997 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil, ici représenté par son père, Monsieur François HEILBRONN, prénommé, et par sa mère Madame Ariane BOIS-HEILBRONN, grand reporter, née le 29 octobre 1961 à Saint-Mande (France), demeurant à F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil, ici représenté par Monsieur François HEILBRONN, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 19 octobre 2013;

5) Monsieur Max HEILBRONN, étudiant, né le 7 février 2000 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil, ici représenté par son père, Monsieur François HEILBRONN, prénommé, et par sa mère Madame Ariane BOIS-HEILBRONN, prénommée, ici représenté par Monsieur François HEILBRONN, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 19 octobre 2013;

6) Ms Salomé HEILBRONN, étudiante, née le 24 août 2004 à Paris (France), demeurant à F-75007 Paris, 60, avenue de Breteuil, ici représenté par son père, Monsieur François HEILBRONN, prénommé, et par sa mère Madame Ariane BOIS-HEILBRONN, prénommée, ici représenté par Monsieur François HEILBRONN, prénommé

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 19 octobre 2013.

Les procurations signées ne varient par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont décidé de constituer entre eux une société anonyme conformément aux statuts suivants:

#### Dénomination, Durée, Siège social, Objet

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée «SVE2B S.A.» (la «Société»).

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La Société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la Société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut acquérir toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et peut réaliser toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou de toutes autres manières, les vendre ou les échanger.

La Société peut acquérir et vendre des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que faire toutes les opérations liées à des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers, ou de droits immobiliers.

La Société a également pour objet la détention, l'achat, la mise en valeur, l'exploitation et la vente de toutes propriétés intellectuelles luxembourgeoises et étrangères, certificats d'addition et brevets de perfectionnement, méthodes, procédés, inventions, marques de fabrique, franchises, moyens de fabrication et la concession de toutes licences totales ou partielles des dites propriétés intellectuelles.

En outre, elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

### Capital social, Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à quarante mille euros (EUR 40.000) représenté par quarante (40) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

La Société ne reconnaît qu'un (1) propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action au regard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Il est expressément prévu que la titularité de chaque action représentative du capital social souscrit pourra être exercée soit en pleine propriété, soit en usufruit par actionnaire dénommé «usufruitier» et en nue-propriété par un autre actionnaire dénommé «nu-propriétaire».

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque action sont déterminés ainsi qu'il suit:

- droits sociaux dans leur ensemble,
- droits de vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires,
- droit aux dividendes,
- droit préférentiel de souscription des actions nouvelles en cas d'augmentation de capital.

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés par chaque action sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit d'une réduction de capital ou de la liquidation de la société.

La titularité de l'usufruit ou de la nue-propriété des actions sera matérialisée et établie de la façon suivante par inscription dans le registre des actionnaires:

- Si les actions sont nominatives:
  - \* en regard du nom de l'usufruitier de la mention usufruit,
  - \* en regard du nom du nu-propiétaire de la mention nue-propiété.
- Si les actions sont au porteur:
  - \* par le manteau des actions à attribuer au nu-propiétaire
  - \* par les coupons des actions à attribuer à l'usufruitier.

### Administration, Surveillance

**Art. 6.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 7.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un (1) président et pourra également choisir parmi ses membres un (1) vice-président. Il pourra également choisir un (1) secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux (2) administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil l'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes ou représentées à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, télécopie ou tout moyen similaire de communication. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, par télécopie ou par tout moyen similaire de communication un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen similaire de communication, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 8.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux (2) administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à

servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, ce dernier signera ces documents.

**Art. 9.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 10.** Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par sa seule signature.

### Surveillance de la Société

**Art. 11.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

### Assemblée générale des actionnaires

**Art. 12.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentent tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration doit convoquer l'assemblée générale sur demande d'actionnaires représentant au moins un dixième au moins du capital social.

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le troisième mercredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiées dans les avis de convocation.

Les quorums et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une (1) voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par télécopie ou par tout moyen similaire de communication, une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent en connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire les caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

**Art. 14.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

### Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque et finit le trente-et-un décembre de la même année.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales,

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

### **Loi applicable**

**Art. 18.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la Loi. Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le trente-et-un décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

Les comparants prénommés ont souscrit aux actions créées comme suit:

1) Monsieur François HEILBRONN, prénommé:

Vingt-huit (28) actions en pleine propriété

Douze (12) actions en usufruit

2) Monsieur Jean HEILBRONN, prénommé:

Deux virgule quatre (2.4) actions en nue propriété

3) Monsieur Aurélien HEILBRONN, prénommé:

Deux virgule quatre (2.4) actions en nue propriété

4) Monsieur David HEILBRONN, prénommé:

Deux virgule quatre (2.4) actions en nue propriété

5) Monsieur Max HEILBRONN, prénommé:

Deux virgule quatre (2.4) actions en nue propriété

6) Mademoiselle Salomé HEILBRONN, prénommée:

Deux virgule quatre (2.4) actions en nue propriété

Total: quarante (40) actions

Les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de quarante mille euros (40 000 Euros) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

### *Assemblée générale extraordinaire.*

Et à l'instant les comparants, prénommés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur François HEILBRONN, prénommé;

- Madame Ariane BOIS-HEILBRONN, prénommée;

- Madame Aurore DULIEU, administratrice indépendante, née à Mons (Belgique), le 17 mai 1976, demeurant à L-6931 Mensdorf, 15, rue Wangert.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:



Monsieur Yves SCHMIT, comptable, né à Esch-sur-Alzette, le 14 mars 1972, demeurant professionnellement à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2013.

5) Le siège social est fixé à L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

DONT ACTE, fait et passé à L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. HEILBRONN et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 octobre 2013. LAC/2013/49194. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158260/535.

(130193384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

**CCI (F3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 699.997,50.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 180.062.

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND THIRTEEN,  
ON THE SEVENTH DAY OF THE MONTH OF NOVEMBER;

before Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg;

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CCI (F3) S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée with registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 180062, incorporated on 29<sup>th</sup> August 2013 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 2661 of 24<sup>th</sup> October 2013. The articles of association of the Company have never been amended.

The meeting was presided by Me François Felten, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Me Céline Larmet, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all two million (2,000,000) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

To restructure the issued share capital of the Company by:

(A) reducing the issued share capital of the Company by the cancellation of all the two-million (2,000,000) shares in issue (acknowledging the capital increase referred to below) and allocating of the capital reduction amount to the freely distributable share premium of the Company;

(B) creating ten different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J and determining the rights and obligations thereof by amending of the articles of association of the Company (the "Articles") as set forth below under item (C) below;

(C) increasing the issued share capital of the Company to six hundred ninety-nine thousand nine hundred and ninety-seven Euro and fifty Euro cents (EUR699,997.50) by the issue of a total of 69,999,750 (sixty-nine million nine hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty) shares of ten (10) different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J of a nominal value of one Euro cent (EUR0.01) each (the "New Shares") for a total subscription price of six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR6,999,975) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by the shareholders of the Company (the "Subscribers") as set forth below; payment of the Subscription Price by the Subscribers by way of a contribution in kind consisting in claims of a total aggregate amount

of six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR6,999,975) against Ypso Holding S.à r.l. held by the Subscribers (the "Contribution in Kind"); approval of the valuation of the Contribution in Kind at six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR6,999,975), allocation of the nominal value of the new shares so issued to the share capital and the remainder to the freely distributable share premium.

Shareholder	class	number of shares
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership	A	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership	A	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership	A	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership	A	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership	A	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership	A	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership	A	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership	A	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership	A	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership	A	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership	A	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership	A	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership	A	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	55,300
Total class A		6,999,975
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership	B	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership	B	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership	B	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership	B	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership	B	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership	B	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership	B	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership	B	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership	B	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership	B	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership	B	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership	B	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership	B	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	55,300
Total class B		6,999,975
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership	C	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership	C	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership	C	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership	C	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership	C	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership	C	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership	C	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership	C	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership	C	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership	C	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership	C	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership	C	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership	C	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	55,300
Total class C		6,999,975
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership	D	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership	D	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership	D	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership	D	1,083,650

Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	D	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	D	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	D	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	D	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	D	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	D	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	D	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	D	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	D	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	D	55,300
Total class D . . . . .		<u>6,999,975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	E	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	E	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	E	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	E	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	E	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	E	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	E	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	E	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	E	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	E	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	E	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	E	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	E	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	E	55,300
Total class E . . . . .		<u>6,999,975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	F	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	F	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	F	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	F	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	F	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	F	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	F	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	F	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	F	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	F	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	F	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	F	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	F	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	F	55,300
Total class F . . . . .		<u>6,999,975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	G	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	G	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	G	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	G	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	G	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	G	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	G	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	G	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	G	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	G	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	G	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	G	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	G	516,325

Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	G	55,300
Total class G . . . . .		<u>6,999,975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	H	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	H	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	H	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	H	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	H	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	H	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	H	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	H	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	H	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	H	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	H	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	H	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	H	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	H	55,300
Total class H . . . . .		<u>6,999,975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	I	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	I	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	I	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	I	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	I	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	I	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	I	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	I	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	I	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	I	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	I	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	I	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	I	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	I	55,300
Total class I . . . . .		<u>6,999,975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	J	896,600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	J	948,900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	J	240,625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	J	1,083,650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	J	805,500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	J	40,100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	J	141,175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	J	99,475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	J	466,000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	J	765,850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	J	429,325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	J	511,150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	J	516,325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	J	55,300
Total class J . . . . .		<u>6,999,975</u>
Total . . . . .		<u>69,999,750</u>

(D) amendment of articles 5, 14 and 15 of the Articles and insertion of a new article as article 16 (with a consequential amendment of the numbering of the article thereafter) in order to reflect the above resolutions, as set forth below:

(i) amendment of article 5 as follows:

## **Art. 5. Share capital.**

5.1 The issued share capital of the Company is set at six hundred ninety-nine thousand nine hundred and ninety-seven Euro and fifty Euro cents (EUR699,997.50) represented by a total of sixty-nine million nine hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty (69,999,750) shares divided into:

- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class A shares,
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class B shares,
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class C shares,
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class D shares,
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class E shares,
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class F shares,
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class G shares,
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class H shares,
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class I shares, and
- six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five (6,999,975) Class J shares,

each Share with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.1 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

5.2 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.3 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of shares (in the order provided for in article 5.3), such Class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.4 Any share premium of the Company shall be freely distributable.

(ii) amendment of article 14 as follows:

## **Art. 14. Distributions.**

14.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

14.2 The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

14.3 The shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

14.4 The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

14.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the manager or as the case may be the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the board of managers. The manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years and not thereafter claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such

share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

14.6 Any distributed amount made by the Company shall be allocated by the general meeting of shareholders, as set forth herebelow,

- the holder(s) of the Class A Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.10% of the nominal value of the Class A Shares;
- the holder(s) of the Class B Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.15% of the nominal value of the Class B Shares;
- the holder(s) of the Class C Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.20% of the nominal value of the Class C Shares;
- the holder(s) of the Class D Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.25% of the nominal value of the Class E Shares;
- the holder(s) of the Class F Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.30% of the nominal value of the Class F Shares;
- the holder(s) of the Class G Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.35% of the nominal value of the Class G Shares;
- the holder(s) of the Class H Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.40% of the nominal value of the Class I Shares;
- the holder(s) of the Class I Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.45% of the nominal value of the Class I Shares;
- the holder(s) of the Class J Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.45% of the nominal value of the Class J Shares; and
- the balance of the amount distributed shall be allocated to the last alphabetical Class of Shares in issue at the time of the relevant distribution.

(iii) amendment of article 15 as follows:

**Art. 15. Dissolution.**

15.1 In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

15.2 On a liquidation of the Company, any surplus shall be allocated to the shareholders in accordance with the provisions of Article 14 (mutatis mutandis).

(iv) insertion of a new article 16 "Definitions" to the articles of association as follows and renumbering of the following articles in consequence:

Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Class	Means a class of shares of the Company
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares

After deliberation the meeting unanimously took the following resolutions:

*Sole resolution*

The meeting resolved to restructure the issued share capital of the Company as set forth below.

The meeting resolved to reduce the issued share capital of the Company by the cancellation of all the two million (2,000,000) shares in issue (acknowledging the capital increase referred to below) and to allocate the capital reduction amount to the freely distributable share premium of the Company.

The meeting resolved to create ten different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J and to determine the rights and obligations thereof by amending the articles of incorporation as set forth in the agenda.

The meeting then resolved to increase the issued share capital of the Company to six hundred ninety-nine thousand nine hundred and ninety-seven Euro and fifty Euro cents (EUR699,997.50) by the issue of a total 69,999,750 (sixty-nine million nine hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty) shares of ten (10) different classes of a nominal value of one Euro cent (EUR0.01) each (the "New Shares") for a total subscription price of six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR6,999,975) (the "Subscription Price").

The Subscribers, all here represented by Me François Felten, prenamed, thereupon subscribed for the New Shares so issued as set forth in the table in the agenda for the Subscription Price.

The Subscribers fully paid the Subscription Price by contribution in kind consisting in claims of a total aggregate amount of six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR6,999,975) against Ypso Holding S.a r.l. (the "Contribution in Kind").

The Contribution in Kind has been the subject of a report of the board of managers of the Company dated 7 November 2013 (a copy of which is annexed to the present deed to be registered therewith).

The conclusion of such report reads as follows:

"In view of the foregoing nothing has come to the attention of the board of managers that the value of the Contribution in Kind is not at least equal the Subscription Price of six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR6,999,975) of a total of 69,999,750 (sixty-nine million nine hundred ninety-nine thousand seven hundred fifty) shares of ten (10) different classes to be issued by the Company in consideration."

The meeting resolved to approve the value of the Contribution in Kind at six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR6,999,975).

Evidence of the Contribution in Kind to the Company was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the new shares so issued to the share capital and the remainder to the freely distributable share premium

The meeting then resolved to amend article 5, 14 and 15 of the articles of association as set forth in the agenda and to insert a new article 16 "Definitions" to the articles of association as set forth in the agenda and to renumber the following articles in consequence.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 4.400.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'AN DEUX MILLE TREIZE,

LE SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE;

par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg;

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de CCI (F3) S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 4, rue Albert Borschette, L - 1246 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 180062, constituée le 29 août 2013 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2661 du 24 octobre 2013. Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée a été présidée par Me François Felten, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Ont été nommés comme secrétaire et comme scrutateur Me Céline Larmet, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales que chacun détient, figurent sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Il appert de ladite liste de présence que l'ensemble des deux millions (2.000.000) de parts sociales émises dans la Société était représenté à l'assemblée générale et que les associés de la Société ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable, de sorte que l'assemblée était valablement constituée et en mesure de statuer valablement sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

3. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Restructuration du capital social émis de la Société par:

(A) la réduction du capital social émis de la Société par l'annulation de l'ensemble des deux millions (2.000.000) de parts sociales émises (reconnaissant l'augmentation de capital mentionnée ci-dessous) et l'affectation du montant de la réduction de capital à la prime d'émission librement distribuable de la Société;

(B) la création de dix classes différentes de parts sociales, à savoir les classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J et la détermination des droits et obligations de celles-ci en modifiant les statuts de la Société (les «Statuts») tels qu'énoncés ci-dessous au point (C) ci-dessous;

(C) l'augmentation du capital social émis de la Société à six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (699.997,50 EUR) par l'émission d'un total de 69.999.750 (soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante) parts sociales de dix (10) classes différentes de parts sociales, à savoir les classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (6.999.975 EUR) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les associés de la Société (les «Souscripteurs») tel qu'indiqué ci-dessous; paiement du Prix de Souscription par les Souscripteurs par voie d'un apport en nature composé de créances d'un montant global de six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (6.999.975 EUR) envers Ypso Holding S.à r.l. détenues par les Souscripteurs Apport en Nature»); approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature à six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (6.999.975 EUR), affectation de la valeur nominale des nouvelles parts sociales ainsi émises au capital social et du solde, à la prime d'émission librement distribuable.

Associé	classe	nombre de parts sociales
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership	A	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership	A	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership	A	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership	A	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership	A	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership	A	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership	A	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership	A	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership	A	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership	A	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership	A	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership	A	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership	A	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	55.300
<b>Total class A</b>		<b>6.999.975</b>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership	B	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership	B	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership	B	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership	B	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership	B	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership	B	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership	B	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership	B	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership	B	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership	B	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership	B	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership	B	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership	B	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	55.300
<b>Total class B</b>		<b>6.999.975</b>



Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	C	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	C	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	C	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	C	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	C	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	C	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	C	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	C	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	C	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	C	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	C	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	C	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	C	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	C	55.300
Total class C . . . . .		<u>6.999.975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	D	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	D	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	D	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	D	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	D	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	D	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	D	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	D	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	D	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	D	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	D	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	D	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	D	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	D	55.300
Total class D . . . . .		<u>6.999.975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	E	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	E	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	E	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	E	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	E	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	E	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	E	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	E	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	E	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	E	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	E	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	E	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	E	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	E	55.300
Total class E . . . . .		<u>6.999.975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	F	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	F	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	F	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	F	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	F	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	F	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	F	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	F	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	F	466.000

Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	F	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	F	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	F	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	F	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	F	55.300
Total class F . . . . .		<u>6.999.975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	G	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	G	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	G	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	G	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	G	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	G	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	G	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	G	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	G	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	G	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	G	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	G	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	G	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	G	55.300
Total class G . . . . .		<u>6.999.975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	H	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	H	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	H	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	H	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	H	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	H	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	H	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	H	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	H	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	H	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	H	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	H	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	H	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	H	55.300
Total class H . . . . .		<u>6.999.975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	I	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	I	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	I	240.625
Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	I	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	I	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	I	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	I	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	I	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	I	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	I	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	I	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	I	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	I	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	I	55.300
Total class I . . . . .		<u>6.999.975</u>
Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership . . . . .	J	896.600
Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership . . . . .	J	948.900
Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership . . . . .	J	240.625

Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership . . . . .	J	1.083.650
Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership . . . . .	J	805.500
Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership . . . . .	J	40.100
Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership . . . . .	J	141.175
Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership . . . . .	J	99.475
Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership . . . . .	J	466.000
Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership . . . . .	J	765.850
Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership . . . . .	J	429.325
Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership . . . . .	J	511.150
Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership . . . . .	J	516.325
Third Cinven Fund Co-Investment Partnership . . . . .	J	55.300
Total class J . . . . .		<u>6.999.975</u>
Total . . . . .		69.999.750

(D) modification des articles 5, 14 et 15 des Statuts et insertion d'un nouvel article en tant qu'article 16 (accompagnée d'une modification en conséquence de la numérotation des articles suivants) afin de refléter les résolutions ci-dessus, tel qu'énoncé ci-dessous:

(i) modification de l'article 5 comme suit:

**Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes d'euro (EUR699.997,50) représenté par un total de soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante (69.999.750) parts sociales divisées en:

- six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe A,
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe B,
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe C,
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe D,
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe E,
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe F,
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe G,
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe H,
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe I, et
  - six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (6.999.975) parts sociales de Classe J,
- chaque Part Sociale ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) et étant assortie des droits et obligations énoncés dans les présents Statuts.

5.2 Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales, y compris par l'annulation d'une ou de plusieurs Classe(s) entière(s) de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de la totalité des parts sociales émises dans cette/ces Classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de parts sociales, ces annulations et rachats de parts sociales seront effectués dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par la Classe J).

5.4 En cas de réduction de capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de parts sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.3), cette Classe de parts sociales donne droit aux porteurs de celles-ci proportionnellement à leur participation dans cette classe au Montant Disponible (sans toutefois dépasser le Montant Total d'Annulation tel que fixé par l'assemblée générale des associés) et les porteurs de Parts Sociales de la Classe de parts sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour chaque part sociale de la Classe en question détenue par eux et annulée.

5.4.1 La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée par la division du Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

5.4.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant fixé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la Classe en question au moment de l'annulation de la classe en question sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises en matière de modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur à ce Montant Disponible.

5.4.3 Au moment du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Classe en question, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera due et exigible par la Société.

5.5 Toute prime d'émission de la Société sera librement distribuable.

(ii) modification de l'article 14 comme suit:

#### **Art. 14. Distributions.**

14.1 Il est fait, sur les bénéfices nets, un prélèvement de cinq pour cent (5%) affecté à la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

14.2 Le solde peut être distribué aux associés sur décision de l'assemblée générale des associés conformément aux dispositions énoncées ci-après.

14.3 Les associés peuvent décider de déclarer et de verser des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou, le cas échéant, par le conseil de gérance, faisant apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des résultats réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés ainsi que des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale, conformément aux dispositions énoncées ci-après.

14.4. La prime d'émission peut être distribuée aux associés sur décision d'une assemblée générale des associés conformément aux dispositions énoncées ci-après. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

14.5 Les dividendes déclarés peuvent être versés dans toute devise choisie par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance et peut être versé à l'endroit et au moment déterminé par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance. Le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance peut fixer de manière définitive le taux de change applicable pour convertir les fonds de dividendes dans la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non versé sur une part sociale pendant cinq ans et non réclamé après cette période par le porteur de cette part sociale, sera perdu par le porteur de cette part sociale et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera versé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société au nom de porteurs de parts sociales.

14.6 Tout montant distribué par la Société sera affecté par l'assemblée générale des associés, comme indiqué ci-dessous,

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe A auront droit à un dividende égal à 0,10% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A;

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe B auront droit à un dividende égal à 0,15% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B;

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe C auront droit à un dividende égal à 0,20% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C;

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe D auront droit à un dividende égal à 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe E;

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe F auront droit à un dividende égal à 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe F;

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe G auront droit à un dividende égal à 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe G;

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe H auront droit à un dividende égal à 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe I;

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe I auront droit à un dividende égal à 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe I;

- le(s) porteur(s) de Parts Sociales de Classe J auront droit à un dividende égal à 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe J; et

- le solde du montant distribué sera affecté à la dernière Classe alphabétique de Parts Sociales émises au moment de la distribution en question.

(iii) modification de l'article 15 comme suit:

#### **Art. 15. Dissolution.**

15.1 En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

15.2 Lors d'une liquidation de la Société, tout excédent sera affecté aux associés conformément aux dispositions de l'article 14 («mutatis mutandis»).

(iv) insertion d'un nouvel article 16 «Définitions» dans les statuts comme suit et renumérotation en conséquence des articles suivants:

Montant Disponible	Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté (i) de toute prime d'émission librement distribuable et autre réserve librement distribuable et (ii), le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la Classe de Parts Sociales devant être annulée, mais diminué de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) et (ii) toute somme devant être portée en réserve(s) en vertu des obligations de la loi ou des Statuts, à chaque fois tel qu'énoncé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, afin d'éviter tout doute, double comptage), de sorte que: MD = (BN + P+ AC) – (Pe + OL) Où: MD = Montant Disponible BN = bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) P= toute prime d'émission librement distribuable et autre réserve librement distribuable CR = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la Classe de Parts Sociales devant être annulée L= pertes (y compris les pertes reportées) OL = toute somme devant être portée en réserve(s) en vertu des obligations de la loi ou des Statuts
Classe	Signifie une classe de parts sociales de la Société
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société arrêtés à la Date des Comptes Intérimaires en question
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date intervenant au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Classe de Parts Sociales

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée a décidé de restructurer le capital social émis de la Société tel qu'énoncé ci-dessous.

L'assemblée a décidé de réduire le capital social émis de la Société par l'annulation de l'ensemble des deux millions (2.000.000) de parts sociales émises (reconnaissant l'augmentation de capital mentionnée ci-dessous) et d'affecter le montant de la réduction de capital à la prime d'émission librement distribuable de la Société.

L'assemblée a décidé de créer dix classes différentes de parts sociales, à savoir les classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J et de déterminer les droits et obligations de celles-ci en modifiant les statuts tels qu'énoncés dans l'ordre du jour.

L'assemblée a ensuite décidé d'augmenter le capital social émis de la Société à six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (699.997,50 EUR) par l'émission d'un total de 69.999.750 (soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante) parts sociales de dix (10) classes différentes d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (6.999.975 EUR) (le «Prix de Souscription»).

À la suite de quoi, les Souscripteurs, tous ici représentés par Me François Felten, précité, ont souscrit aux Nouvelles Parts Sociales ainsi émises tel qu'indiqué dans le tableau de l'ordre du jour pour le Prix de Souscription.

Les Souscripteurs ont payé intégralement le Prix de Souscription par voie d'un apport en nature composé de créances d'un montant global de six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (6.999.975 EUR) envers Ypso Holding S.à r.l. Apport en Nature»).

L'Apport en Nature a fait l'objet d'un rapport établi par le conseil de gérance de la Société en date du 7 novembre 2013 (dont une copie est annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci).

La conclusion de ce rapport est la suivante:

«Au vu de ce qui précède, rien n'a été porté à l'attention du conseil de gérance qui pourrait laisser croire que la valeur de l'Apport en Nature n'est pas au moins égale au Prix de Souscription de six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (6.999.975 EUR) d'un total de 69.999.750 (soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante) parts sociales de dix (10) classes différentes devant être émises par la Société en contrepartie.»

L'assemblée a décidé d'approuver la valeur de l'Apport en Nature à six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (6.999.975 EUR).

Preuve de l'Apport en Nature à la Société a été montrée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'affecter un montant égal à la valeur nominale des nouvelles parts sociales ainsi émises au capital social et le solde, à la prime d'émission librement distribuable.

L'assemblée a ensuite décidé de modifier les articles 5, 14 et 15 des statuts tels qu'énoncés dans l'ordre du jour et d'insérer un nouvel article 16 «Définitions» dans les statuts tel qu'énoncé dans l'ordre du jour et de renuméroter en conséquence les articles suivants.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, sont estimés à EUR 4.400.-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes personnes comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, les membres du Bureau et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: F. FELTEN, C. LARMET, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 12 novembre 2013. Relation: RED/2013/1900. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 14 novembre 2013.

M<sup>e</sup> Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013159185/716.

(130194960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

### **Newco Log, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Hautcharage, 4, rue Bommel.

R.C.S. Luxembourg B 181.666.

#### STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu

WHOLESALE & LOGISTICS S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-1741 Luxembourg 31, rue de Hollerich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174.699, (ci-après «l'Associée Unique»),

ici représentée par Monsieur Florent KLING, juriste, avec adresse professionnelle à L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Laquelle procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts, ci-après (la «Société»).

**Art. 2.** La Société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de transport de marchandises et d'entreprendre le transfert de marchandises et de biens par transports sur terre, mer, air ou autrement.

Elle a également pour objet la location de véhicules automoteurs de transport avec ou sans chauffeur; les activités de commissionnaire de transport et de commissionnaire-expéditeur; les opérations de réception, entreposage, groupage, dispatching, dédouanement, constatation d'avaries et de livraison de marchandises; la messagerie à grande vitesse de marchandises par routes et l'acheminement de colis; les opérations d'affrètement de véhicules routiers ainsi que toutes autres prestations de services logistiques.

La Société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination "Newco Log".

**Art. 4.** Le siège social est établi à Bascharage.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

**Art. 7.** Lorsque la Société compte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la Société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires soit au conjoint survivant.

**Art. 9.** La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 10.** Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 11.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 12.** La Société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le gérant unique ou par le conseil de gérance.

**Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contracte(nt), en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la Société.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, le trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 18.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la Société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Souscription et Libération*

L'intégralité des cinq cents (500) parts sociales est souscrite par Wholesale & Logistics S.A., préqualifiée.

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente-et-un décembre 2013.

#### *Décisions de l'associé unique*

Ensuite l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Michel Thilmant, gérant-directeur, administrateur de sociétés, né le 25 octobre 1959 à Longlier (Belgique), demeurant à B-6840 Neufchâteau, 30, rue de la Faloise.

2. Le siège social est fixé à L-4940 Hautcharage, 4, rue Bommel, Z.A.E. Robert Steichen.

#### *Avertissement*

Le notaire soussigné a attiré l'attention du comparant sur le fait que la société doit obtenir une autorisation d'établissement de la part des autorités administratives compétentes en rapport avec son objet social avant de commencer son activité commerciale, avertissement que le comparant reconnaît avoir reçu.

157632

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille euros (EUR 1.000.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. KLING et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2013. LAC/2013 /48419. Reçu soixante quinze euros € 75,-.

Le Receveur ff. (s). FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Référence de publication: 2013160918/99.

(130197032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2013.

---

**SmartBear International Holding Company, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 168.249.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 26 novembre 2013*

En date du 26 novembre 2013, les associés de la Société ont décidé:

- décide de révoquer de Monsieur Richard HAAK, de son mandat de gérant de catégorie A et avec effet immédiat;
- décide de révoquer de Monsieur Joseph KRIVICKAS, de son mandat de gérant de catégorie A et avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Shawn GARRET, né le 9 décembre 1971 à Massachusetts, Etats Unis d'Amérique, ayant comme adresse professionnelle: 100, Cummings Center, Suite 234N, Beverly, MA 01915 Etats Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Shawn GARRET, gérant de catégorie A
- Madame Catherine KOCH, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2013.

SmartBear International Holding Company

Signature

Référence de publication: 2013167782/22.

(130203825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2013.

---

**KS Machines Agricoles et Viticoles S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5741 Filsdorf, 3, Kaabesbierg.

R.C.S. Luxembourg B 67.558.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168332/9.

(130204836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---

**L-Travaux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5366 Munsbach, 134, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 99.598.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013168333/9.

(130204942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2013.

---